

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
GÂTINAIS-VAL DE LOING  
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2010-03\_6

Objet : Fonctionnement démocratique de la Communauté de communes - commissions intercommunales et comités consultatifs

Date convocation :  
22-03-2010

Date d'affichage :  
22-03-2010

Nombre de  
conseillers :  
En exercice : 41  
Présents : 39  
Votants : 39

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-  
préfecture

Le : 08/04/2010

Et publication ou  
notification

Du : 08/04/2010

L'an deux mille dix,  
Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer communal de Souppes-sur-Loing,  
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

**ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :**

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, DETEIX Denis
Commune d'Aufferville	TARDY Thierry, MOULIE Bruno
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, THIERRY Jean-Pierre
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, ROY Pierre
Commune de Chaintreaux	BOYER Pierre, CHACHIGNON Jean-Noël
Commune de Château-Landon	DEFOIX Antoine, LAGILLE Franck
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, JOURDAIN Patricia
Commune d'Egreville	BASCHET Bruno, SABOURIN Mylène
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe
Commune de Lorrez-le-Bocage	HURTAULT Claude, VARLET Michel
Commune de La Madeleine-sur-Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	GARLAND Maurice
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, HUREAU Jean-Claude
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, COURTOIS Hervé
Commune de Poligny	PAPOUGNOT Gérard, BOURON Henri
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, BOURCIER Francis
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick
Commune de Villebéon	GUILHAUMON Sylvain, BARDOUX Pierre

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

Commune d'Ichy	PETIT Bernard, suppléé par CHEREAU Cynthia
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	COUTRET Stéphane, suppléé par BILLARD Daniel
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, suppléé par LEGUILLON Catherine
Commune de Vaux-sur-Lunain	FONTANA Véronique, suppléée par REINE Michel

**Secrétaire de Séance :** BOURCIER Francis

Le Président rappelle que lors du dernier Conseil communautaire, quatre commissions ont été créées (Développement économique, Emploi et Aménagement de l'espace ; Transport à la demande et Services à la population ; Petite enfance, Enfance et Jeunesse ; Finances, Administration générale et Communication).

La transposition de l'article L.2122-22 du CGCT permet en effet au Conseil communautaire de créer des commissions intercommunales, dont les membres sont uniquement des délégués communautaires, mais qui peuvent entendre, ponctuellement, des personnes qualifiées extérieures. Ces commissions sont permanentes ou créées au gré des sujets et des besoins.

Des comités consultatifs peuvent également être créés par délibération du Conseil communautaire : composés d'élus (communautaires ou non) et de personnes extérieures (notamment des représentants d'associations locales), ils peuvent être consultés par le Président sur tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire,

**ENTENDU** l'exposé du Président ;

**CONSIDERANT** la nécessité imposée par le Code Général des Collectivités Territoriales de réserver la participation aux commissions intercommunales aux seuls délégués communautaires ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'ouvrir les travaux de la Communauté de communes à l'ensemble des élus, afin de permettre à tous les élus intéressés de contribuer aux travaux intercommunaux ;

**CONSIDERANT** la proposition du Bureau ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** - De réserver la participation aux commissions de travail aux seuls délégués communautaires, titulaires ou suppléants ;

**Article 2** - De créer trois comités consultatifs complémentaires aux commissions « Développement économique, Emploi et Aménagement de l'espace », « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » et « Transport à la demande et Services à la population ».

**Article 3** - Composés d'élus communautaires ou non, et de personnes extérieures, ces comités consultatifs sont chargés d'étudier les projets de la Communauté de communes dans leur domaine de compétence.

**Article 4** - Les membres d'une commission sont automatiquement membres du comité consultatif correspondant : ils sont chargés de faire la synthèse des travaux de leur comité consultatif et d'en présenter les résultats devant le Conseil communautaire.

**Article 5** - Après appel à candidatures, la composition des commissions intercommunales est la suivante :

- **Commission Développement économique, Emploi et Aménagement de l'espace,**

**présidée par Francis BOURCIER :**

Jean-Jacques HYEST (membre de droit), Claude CHEVALLIER, Pierre BARDOUX, Bruno BASCHET, Gérard BELMIALI, Hugues MONCEL, Gilles ROQUES, Maryse MARLIN, Anne THIBAUT, Rose-Marie LIONNET, Pierre BABUT, Franck LAGILLE, Antoine DEFOIX, Pascal AVRIL, Hervé COURTOIS, Cynthia CHEREAU

- **Commission Transport à la demande et Services à la population,**  
**présidée par Antoine DEFOIX :**

Jean-Jacques HYEST (membre de droit), Mylène SABOURIN, Jean-Marie BARDU, Gérard BELMIALI, Alain COQUELET, François SIMONET, Jean-Pierre THIERRY, Alain JOURANDON, Anne THIBAUT, Rose-Marie LIONNET

- **Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse,**  
**présidée par Rose-Marie LIONNET :**

Jean-Jacques HYEST (membre de droit), Catherine LEGUILLON, Annie VILLEFLOSE, Sylvain GUILHAUMON, Claude HURTAULT, Gérard BELMIALI, Nicole BLOUZAT, Anne THIBAUT, Françoise DUBOIS, Christiane RAFFIN, Maria METAIS, Johan PASQUIER, Antoine DEFOIX

- **Commission Finances, Administration générale et Communication,**  
**présidée par Michel VARLET :**

Jean-Jacques HYEST (membre de droit), Mylène SABOURIN, Gérard BELMIALI, René KARRER, Jean-Noël CHACHIGNON

**Article 6** - Les élus et personnes extérieures suivants sont membres des comités consultatifs mentionnés :

- **Comité consultatif Développement économique, Emploi et Aménagement de l'espace,**

**présidé par Francis BOURCIER :**

Jackie COLLUMEAU ; Gilles STRANART, Pierre GAUTHIER, Daniel CARROUE

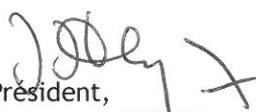
- **Comité consultatif Transport à la demande et Services à la population,**  
**présidé par Antoine DEFOIX :**  
Gérard CARIOU, Cristelle TZOTZIS
- **Comité consultatif Petite enfance, Enfance et Jeunesse,**  
**présidé par Rose-Marie LIONNET :**  
Carine RENIN (directrice CLSH Lorrez-le-Bocage), Carole BENARD, Rachid OURIQUA, Céline PARIS, Philippe SOCQUARD, Carole DICHE, Pascale PINGUET, Muriel GALLIANO

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que  
dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 29 mars 2010.

  
Le Président,  
Jean-Jacques HYEST

2010  
2010  
2010

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
GÂTINAIS-VAL DE LOING  
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2010-03\_10

Objet : Lancement d'une démarche « Territoires et dynamiques démographiques » avec Mairie-conseils

Date convocation :  
22-03-2010

L'an deux mille dix,  
Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer communal de Souppes-sur-Loing,  
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

Date d'affichage :  
22-03-2010

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 41

Présents : 39

Votants : 39

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, DETEIX Denis
Commune d'Aufferville	TARDY Thierry, MOULIE Bruno
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, THIERRY Jean-Pierre
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, ROY Pierre
Commune de Chaintreaux	BOYER Pierre, CHACHIGNON Jean-Noël
Commune de Château-Landon	DEFOIX Antoine, LAGILLE Franck
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, JOURDAIN Patricia
Commune d'Egreville	BASCHET Bruno, SABOURIN Mylène
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe
Commune de Lorrez-le-Bocage	HURTAULT Claude, VARLET Michel
Commune de La Madeleine-sur-Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	GARLAND Maurice
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, HUREAU Jean-Claude
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, COURTOIS Hervé
Commune de Poligny	PAPOUGNOT Gérard, BOURON Henri
Commune de Souppes-sur-Loing	VILFLOSE Annie, BOURCIER Francis
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick
Commune de Villebéon	GUILHAUMON Sylvain, BARDOUX Pierre

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-  
préfecture

Le : 08/04/2010

Et publication ou  
notification

Du : 08/04/2010

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Commune d'Ichy	PETIT Bernard, suppléé par CHEREAU Cynthia
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	COUTRET Stéphane, suppléé par BILLARD Daniel
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, suppléé par LEGUILLON Catherine
Commune de Vaux-sur-Lunain	FONTANA Véronique, suppléée par REINE Michel

Secrétaire de Séance :

BOURCIER Francis

Francis Bourcier, Vice-président délégué au Développement économique, à l'Emploi et à l'Aménagement de l'espace, présente les objectifs et le déroulement de la Démarche « Territoires et Dynamiques économiques », proposée par Mairie-conseils - un service de la Caisse des dépôts et consignations.

L'engagement dans cette démarche permet de bénéficier de l'accompagnement méthodologique de Mairie-conseils pour réaliser un travail de concertation auprès des élus communaux et associant des opérateurs économiques et des chefs d'entreprises du territoire, afin de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi attirer et maintenir des entreprises sur le territoire ?
- Quelles entreprises et quels types d'activités sont plus particulièrement adaptés au territoire ?
- Comment attirer et maintenir des entreprises sur le territoire ?
- Qu'est-ce qui différencie le territoire, qu'est-ce qui le rend « original » et qui peut être mis en valeur pour attirer des entreprises?
- Comment construire, avec les entrepreneurs et les opérateurs économiques, un environnement favorable à l'entreprise... et à l'emploi ?



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
GÂTINAIS-VAL DE LOING  
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2010-03\_9

Objet : Attribution de l'indemnité de conseil au comptable public

Date convocation :  
22-03-2010

Date d'affichage :  
22-03-2010

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 41  
Présents : 39  
Votants : 39

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-  
préfecture

Le : 08/04/2010

Et publication ou  
notification

Du : 08/04/2010

L'an deux mille dix,  
Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer communal de Souppes-sur-Loing sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

ETAIENT PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, DETEIX Denis
Commune d'Aufferville	TARDY Thierry, MOULIE Bruno
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, THIERRY Jean-Pierre
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, ROY Pierre
Commune de Chaintreaux	BOYER Pierre, CHACHIGNON Jean-Noël
Commune de Château-Landon	DEFOIX Antoine, LAGILLE Franck
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, JOURDAIN Patricia
Commune d'Egreville	BASCHET Bruno, SABOURIN Mylène
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe
Commune de Lorrez-le-Bocage	HURTAULT Claude, VARLET Michel
Commune de La Madeleine-sur-Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	GARLAND Maurice
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, HUREAU Jean-Claude
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, COURTOIS Hervé
Commune de Poligny	PAPOUGNOT Gérard, BOURON Henri
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, BOURCIER Francis
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick
Commune de Villebéon	GUILHAUMON Sylvain, BARDOUX Pierre

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Commune d'Ichy	PETIT Bernard, suppléé par CHEREAU Cynthia
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	COUTRET Stéphane, suppléé par BILLARD Daniel
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, suppléé par LEGUILLON Catherine
Commune de Vaux-sur-Lunain	FONTANA Véronique, suppléée par REINE Michel

Secrétaire de Séance :

BOURCIER Francis

Outre leurs fonctions de comptable assignataire, les comptables du Trésor peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités territoriales dans les conditions fixées par l'article 97 de la loi du 2 mars 1982, le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990.

Les comptables publics peuvent fournir des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique, financière et comptable notamment dans des domaines relatifs à l'établissement des documents budgétaires et comptables, la gestion financière, l'analyse budgétaire, fiscale, financière et de la trésorerie, la gestion économique en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises, la mise en oeuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Le Conseil Communautaire, ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public, chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux ;

CONSIDERANT que Mme Sylvia RISTIGUIAN exerce les fonctions de receveur-percepteur du Trésor Public de Château-Landon Beaumont-du-Gâtinais ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

Article 1<sup>er</sup> - de demander le concours du receveur-percepteur pour assurer des prestations de conseil ;

Article 2 - d'attribuer à Madame Ristiguian, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

Article 2 - L'indemnité est calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, et afférentes aux trois dernières années :

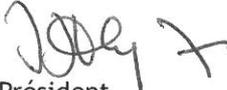
Sur les	7 622.45 premiers euros à raison de	3 ‰ ;
Sur les	22 867.35 euros suivants à raison de	2 ‰ ;
Sur les	30 489.80 euros suivants à raison de	1,50 ‰ ;
Sur les	60 679.61 euros suivants à raison de	1 ‰ ;
Sur les	106 714.31 euros suivants à raison de	0,75 ‰ ;
Sur les	152 499.02 euros suivants à raison de	0,50 ‰ ;
Sur les	228 673.53 euros suivants à raison de	0,25 ‰ ;
Sur toutes les sommes excédant	609 796.07 d'euros à raison de	0,10 ‰.

Article 3 - En aucun cas l'indemnité allouée ne peut excéder une fois le traitement brut majoré 150.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,  
Le 29 mars 2010.

  
Le Président,  
Jean-Jacques HYEST

SEPT  
2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
GÂTINAIS-VAL DE LOING  
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2010-03\_8

Objet : Motion de soutien aux activités de l'Association pour la Réflexion sur la création d'un Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais

Date convocation :  
22-03-2010

L'an deux mille dix,  
Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer communal de Souppes-sur-Loing,  
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

Date d'affichage :  
22-03-2010

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 41  
Présents : 39  
Votants : 39

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, DETEIX Denis
Commune d'Aufferville	TARDY Thierry, MOULIE Bruno
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, THIERRY Jean-Pierre
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, ROY Pierre
Commune de Chaintreaux	BOYER Pierre, CHACHIGNON Jean-Noël
Commune de Château-Landon	DEFOIX Antoine, LAGILLE Franck
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, JOURDAIN Patricia
Commune d'Egreville	BASCHET Bruno, SABOURIN Mylène
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe
Commune de Lorrez-le-Bocage	HURTAULT Claude, VARLET Michel
Commune de La Madeleine-sur-Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	GARLAND Maurice
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, HUREAU Jean-Claude
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, COURTOIS Hervé
Commune de Poligny	PAPOUGNOT Gérard, BOURON Henri
Commune de Souppes-sur-Loing	VILFLOSE Annie, BOURCIER Francis
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick
Commune de Villebéon	GUILHAUMON Sylvain, BARDOUX Pierre

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-  
préfecture

Le : 08/04/2010

Et publication ou  
notification

Du : 08/04/2010

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Commune d'Ichy	PETIT Bernard, suppléé par CHEREAU Cynthia
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	COUTRET Stéphane, suppléé par BILLARD Daniel
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, suppléé par LEGUILLON Catherine
Commune de Vaux-sur-Lunain	FONTANA Véronique, suppléée par REINE Michel

Secrétaire de Séance :

BOURCIER Francis

Sept communes de la Communauté de communes sont membres de l'Association pour la réflexion sur la création d'un Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais (A.R.B.G.) : Bransles, Chaintreaux, Egreville, Lorrez-le-Bocage, Poligny, Vaux-sur-Lunain, Villebéon. Elles participent ainsi à l'élaboration d'un projet de Parc naturel régional, dont les objectifs seront de protéger le territoire par une gestion adaptée au milieu naturel, au patrimoine faunistique et floristique, au patrimoine bâti et au patrimoine culturel ; tout en contribuant à l'aménagement du territoire.

Le Conseil communautaire,

ENTENDU l'exposé de Bruno Baschet, membre du Bureau communautaire et du Conseil d'Administration de l'A.R.B.G. ;

N° 2010-03\_7

Objet : Critères de versement des primes et indemnités des agents - avenant à la délibération du 15 février 2010 relative à la création du régime indemnitaire

Date convocation :  
22-03-2010

Date d'affichage :  
22-03-2010

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 41

Présents : 39

Votants : 39

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-  
préfecture

Le : 08/04/2010

Et publication ou  
notification

Du : 08/04/2010

L'an deux mille dix,  
Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer communal de Souppes-sur-Loing,  
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

ETAIENT PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, DETEIX Denis
Commune d'Aufferville	TARDY Thierry, MOULIE Bruno
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, THIERRY Jean-Pierre
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, ROY Pierre
Commune de Chaintreaux	BOYER Pierre, CHACHIGNON Jean-Noël
Commune de Château-Landon	DEFOIX Antoine, LAGILLE Franck
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, JOURDAIN Patricia
Commune d'Egreville	BASCHET Bruno, SABOURIN Mylène
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe
Commune de Lorrez-le-Bocage	HURTAULT Claude, VARLET Michel
Commune de La Madeleine-sur-Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	GARLAND Maurice
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, HUREAU Jean-Claude
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, COURTOIS Hervé
Commune de Poligny	PAPOUGNOT Gérard, BOURON Henri
Commune de Souppes-sur-Loing	VILFLOSE Annie, BOURCIER Francis
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick
Commune de Villebéon	GUILHAUMON Sylvain, BARDOUX Pierre

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Commune d'Ichy	PETIT Bernard, suppléé par CHEREAU Cynthia
Commune de Maisoncelles-en-Gâtinais	COUTRET Stéphane, suppléé par BILLARD Daniel
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, suppléé par LEGUILLON Catherine
Commune de Vaux-sur-Lunain	FONTANA Véronique, suppléée par REINE Michel

Secrétaire de Séance :

BOURCIER Francis

Par délibération n° 2010-02\_\_9 en date du 15 février 2010, le Conseil communautaire a créé le régime indemnitaire applicable aux agents titulaires et non titulaires à titre permanent de chaque cadre d'emploi : il en a fixé la nature (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, indemnité d'administration et de technicité, indemnité d'exercice des missions), les conditions d'attribution et le taux moyen.

L'article 7 de cette délibération précise qu'en cas de congé de maladie des agents, ces indemnités sont supprimées au prorata de la durée d'absence, à concurrence de 1/30<sup>ème</sup> par jour d'absence.

Il y a lieu de préciser les modalités de maintien et de suppression des indemnités créées dans les cas suivants :

- sanction disciplinaire de l'agent,
- accident du travail,
- maladie professionnelle reconnue,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
GÂTINAIS-VAL DE LOING

- absence pour enfant malade,
- congés maternité et paternité ou congés pour adoption,
- périodes de congés annuels, autorisations exceptionnelles d'absence, RTT.

**Le Conseil Communautaire, ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président, et sur proposition du Bureau communautaire,**

**DECIDE, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup> -** De suspendre le versement des indemnités en cas de sanction disciplinaire de l'agent ;

**Article 2 -** De maintenir le versement des indemnités dans les cas suivants :

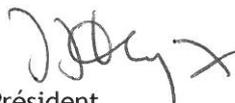
- accident du travail,
- absence pour enfant malade, dans la limite de sept jours par an,
- maladie professionnelle reconnue,
- congés maternité et paternité ou congés pour adoption,
- périodes de congés annuels, autorisations exceptionnelles d'absence, RTT.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 29 mars 2010.



Le Président,  
Jean-Jacques HYEST

